

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

Responsable de la Production Animale (RPA)

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

RÈGLEMENT (CE) 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort

Loi N°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous : EGALIM

NOTE DE SERVICE :

DGAL/SDSPA/SDSSA/N2012-8056 du 13 mars 2012 relatifs à l'autorisation des établissements d'abattage à déroger à l'obligation d'étourdissement des animaux

INTERVENANTS

Jean-Philippe PRIGENT - Jean-François GUINARD - Responsable formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de réaliser l'inspection ante-mortem relative au bien-être des animaux
- Être capable de définir les notions de Bien-être animal
- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux
- Définir les points critiques au niveau des postes de travail
- Être capable d'apporter des mesures correctives en cas de problème
- Être capable de réaliser des modes opératoires normalisés, les procédures d'autocontrôles ainsi des outils de veille réglementaire et technique
- Acquérir le certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

DUREE

- 2 jours de formation (14 heures)

PUBLIC CONCERNE

- Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles agréé CE

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

Responsable de la Production Animale (RPA)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)
- Tablettes informatiques pour l'évaluation des stagiaires
- Eventuellement exercice pratique sur site
- Echange sur les modes opératoires normalisés, les procédures d'autocontrôles ainsi que sur les outils de veille réglementaire et technique

PROGRAMME DE LA FORMATION

- I. NOTION DE BIEN-ETRE ANIMAL, CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF**
 - a. Bases éthiques de la protection animale ; une demande sociétale**
 - ✗ Pourquoi s'intéresse-t-on au Bien-être animal
 - b. Définition du bien-être**
 - ✗ Genèse et historique
 - ✗ Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
 - ✗ Les facteurs responsables du mal-être : notion de stress
 - c. Aspects réglementaires du bien-être animal**
 - ✗ Structures administratives : élaboration et application
 - ✗ Réglementation relative à la protection animale en abattoir : notion juridique de l'animal (être sensible), protection des animaux lors de la mise à mort, obligations, sanctions et responsabilité individuelle
 - d. Le Rôle et les outils du Responsable Protection Animale**
 - ✗ Réglementation
 - ✗ Responsabilités et prérogatives
 - ✗ Les outils du RPA (MON, registre BEA)
 - e. Connaissance de l'animal**
 - ✗ Qu'est-ce qu'une volaille adulte ?
 - ✗ Squelette, Appareil respiratoire
 - ✗ Thermorégulation : notion de TEV
 - ✗ Comment reconnaître le mal-être des volailles ?
 - ✗ Principaux indicateurs (comportement, indicateurs physiologiques, la santé, indicateurs zootechniques)

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

Responsable de la Production Animale (RPA)

PROGRAMME DE LA FORMATION

II. RAPPELS DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES

a. Manipulation déchargeement et attente des animaux avant l'abattage

- ✗ Gestion de la Température Effectivement Vécue (température, vitesse d'air, hygrométrie)
- ✗ Autres facteurs d'ambiance (lumière, bruit...)
- ✗ Déchargement des animaux : manipulation des caisses ou conteneurs, sensibilisation sur la conduite à tenir
- ✗ Que faut-il contrôler ?
- ✗ Fiche de pré requis de conception
- ✗ Fiche d'instruction
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus (animaux en souffrance, panne, ...)

b. Manipulation des animaux lors de l'accrochage

- ✗ Les bonnes pratiques d'accrochage
- ✗ Les manipulations interdites
- ✗ Fiche de pré requis de conception
- ✗ Fiche d'instruction
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus (animaux en souffrance, panne, ...)

c. Techniques d'étourdissements

- ✗ Présentation des différents types d'étourdissement
- ✗ Fiche de prérequis de conception pour tous les types d'étourdissement
 - Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
 - ↳ Etourdissement par bain d'eau ou électronarcose
 - Fiche de prérequis de conception
 - Fiche d'instruction
 - ↳ Exclusivement crânien
 - Fiche de prérequis de conception
 - Fiche d'instruction
 - Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques
 - Fiche de prérequis de conception
 - Fiche d'instruction
 - Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques
 - Mécanique (Fiche de prérequis de conception et fiche d'instruction)
- ✗ Évaluation de l'efficacité de l'étourdissement : contrôles obligatoires, procédure de vérification de l'inconscience et de l'insensibilité, étourdissement de secours
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus

Préconisations en matière de conception des installations, des pratiques (adapté à l'outil)

GESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DES VOLAILLES A L'ABATTOIR

Responsable de la Production Animale (RPA)

PROGRAMME DE LA FORMATION

d. La saignée

- ✗ Les différentes manières d'effectuer la saignée : ventrale, latérale ou par le bec : anatomie et geste, intervalle étourdissement-saignée.
- ✗ Évaluation de l'efficacité de la saignée : contrôles obligatoires, procédure de vérification de l'absence de signes de vie
- ✗ Matériels : principes de fonctionnement, utilisation, contrôle et entretien du matériel
- ✗ Fiche de prérequis de conception
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus (conduite à tenir dans les cas particuliers)
- ✗ Préconisations en matière de conception des installations, des pratiques (adapté à l'outil)

e. Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

- ✗ Aspects réglementaires – Conditions de dérogation à l'obligation d'étourdissement
- ✗ Immobilisation des animaux : obligations et aspects pratiques
- ✗ La saignée : ventrale
 - ✓ Aspects pratiques de la saignée sans étourdissement
 - ✓ Gestion de la période post-jugulation : durée de perte de conscience, évaluation de la perte de conscience
 - ✓ Contrôle de l'absence de signes de vie
- ✗ Gestion du quotidien et des imprévus (conduite à tenir dans les cas particuliers)

III. PRINCIPES DE LA SURVEILLANCE ET DE LA VERIFICATION – AMELIORATION CONTINUE

IV. TRAVAIL SUR LES MON

V. EVALUATION DES PARTICIPANTS : EPREUVE INDIVIDUELLE EN TEMPS LIMITÉE (90MINUTES PAR PARTICIPANTS)

- ✗ Se déroule sur ordinateur (site du ministère)
- ✗ Sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM)
- ✗ Comporte un minimum de 55 questions, dont 15 questions sur le rôle du RPA.
- ✗ A la fin de l'épreuve, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence

Pour les RPA :

Plusieurs modules d'évaluation

- Manipulation et soin
- Mise à mort au choix (Électrique et/ou mécanique et/ou gaz)
- Complément sans étourdissement